Agent d'accompagnement de l'enfant F/H

https://recrutement.lyon.fr/front-jobs-detail.html?id_job=3470&id_origin=0

Limite de candidature	19-12-2026
Mise à jour	19-11-2026
Référence	14724 - 14725 - 14726 - 14727
Service	DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE
Localisation	Lyon 2ème
Contrat	Emploi permanent
Diplôme réglementé	CAP petite enfance ou qualification reconnue équivalente
Statut	-
Fonction	Assistant ou assistante éducatif petite enfance
Date d'entrée	01/03/2027
Date de fin	19-12-2026
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	C - Adjoints techniques territoriaux
Grade	Adjoint technique territorial, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe

Contexte et définition du poste

Poste situé dans le 2ème arrondissement.

La Ville de Lyon recherche pour sa Direction de la Petite Enfance

- 4 Agents d'accompagnement de l'enfant pour la crèche **SUCHET** située dans le 2ème arrondissement de Lyon

Priorité de la Ville de Lyon, la politique petite enfance participe activement à l'animation du territoire.
Les solutions d'accueil des tout-petits (48 crèches municipales et 5 Relais Petite Enfance, offrant plus de 1820 places) s'animent au quotidien grâce au concours de plus de 850 agents municipaux.
D'une capacité d'accueil de 20 à 90 berceaux (moyenne à 45) et réparties sur les 9 arrondissements de la Ville de Lyon, nos crèches s'appuient sur des référentiels pédagogiques fédérateurs.

Envie de participer à l' ouverture d'une nouvelle crèche municipale ? **La crèche SUCHET**, située dans le 2ème arrondissement, proche du centre de Perrache, ouvrira au printemps 2027. Cette crèche de 48 berceaux, composée de 3 groupes d'enfants, avec une cour végétalisée donnant sur toutes les pièces de vie et une cuisine faite sur place sera animée par une équipe de 17 professionnels (infirmière, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, cuisinier et agent d'entretien). L'ouverture sera l'occasion de construire en équipe le projet pédagogique en lien avec les référentiels nationaux, les référentiels de la ville de Lyon et le projet social et de transition écologique. Une spécificité autour de l'insertion sociale et professionnelle sera travaillée en lien avec les foyers de l'arrondissement et les partenaires sociaux. En fonction de la date de recrutement, vous pourrez travailler en binôme avec la directrice sur le projet et être amené(e) à effectuer des remplacements au sein des crèches de la ville en attendant l'ouverture de la structure.

Sous la responsabilité du directeur de l'établissement, vos missions sont les suivantes :
- Vous accompagnez le développement de l'enfant
- Vous accueillez les enfants et leurs familles
- Vous participez à la préparation et à l'animation des activités avec les enfants
- Vous nettoyez et désinfectez les locaux, les matériels et entretenez le linge
- Vous gérez les stocks

Profil recherché

Titulaire du CAP petite enfance, vous disposez de notions sur le développement et la psychologie de l'enfant et maitrisez les soins d'hygiène et de confort de l'enfant.

Vous savez respecter des consignes ainsi que et les protocoles en matière d'hygiène et de sécurité.
Vous présentez un intérêt pour la préparation des repas des enfants.
Votre relationnel vous permet de vous intégrer avec facilité au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
Implication, réactivité et capacité d'adaptation aux changements vous caractérisent, alors rejoignez une collectivité qui a fait de la petite Enfance l'une de ses priorités !

Informations complémentaires

Poste ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires

Vos conditions de travail :
- Horaires : 37h30/semaine
- 28 jours de congés et 15 jours RTT/an
- Lieu de travail : - **Crèche SUCHET-17 bis Rue Claudius Collonge 69002 LYON**

Rémunération à partir de 2075€ bruts mensuels, selon expérience + primes annuelles

Les avantages à nous rejoindre :
- Participation transports en commun ou Velo'v à hauteur de 75 %
- Carte ticket restaurant : possibilité jusqu'à 153 € par mois dont 60 % pris en charge par la ville
- Forfait « mobilités durables » : jusqu'à 300 € par an en cas de déplacement en covoiturage ou vélo personnel
- Congé menstruel
- 10 semaines de congé 2ème parent contre 4 semaines dans le cadre légal
- Un accompagnement à la recherche de logement
- Comité d' œuvres sociales : sport, culture, loisirs, voyages… des avantages pour toute la famille !
- Formations
- Accès à la mobilité interne sur nos 48 crèches

Depuis le 22/09/26, il appartient à chaque professionnel intervenant dans l'accueil du jeune enfant de présenter à son futur employeur une attestation d'honorabilité datée de moins de 6 mois lors de son embauche.
Ce document garantit qu'il n'y a pas de condamnation qui empêche le candidat de travailler auprès des mineurs.

La demande d'attestation, gratuite et disponible sous 15j maximum, se fait en ligne à partir du 22 septembre:
https://honorabilite.social.gouv.fr/